



Définition

Peinture pour sols d'aspect satiné moyen à base de résine synthétique en phase aqueuse pour trafic léger

Destination

- Intérieur et extérieur
- Sols et murs (plinthes) ouverts à un trafic modéré ou à usage domestique (hors stationnement de véhicule)

Qualités dominantes

- Séchage et recouvrement rapides
- Anti-poussière
- Mono composant

Caractéristiques générales

Classification AFNOR	: Famille I classe 7b2 (NF T 36-005).
Subjectiles	: Chape ciment ou béton brut, anciennes peintures de sols acryliques ou alkydes-uréthanes propres, adhérentes et dépolies, parquets stratifiés, bois (prévoir primaire approprié).
Liant	: Résine synthétique en dispersion aqueuse.
Pigment	: Dioxyde de titane.
Diluant	: Eau.
Extrait sec en poids	: 52 % ± 2.
Extrait sec en volume	: 40 % ± 3.
Masse volumique	: 1,26 ± 0,05.
Rendement en surface	: 9 m ² /l (dilué à 10 % d'eau en première couche : 10 m ² /l).
Brillant spéculaire	: 35 GU ± 5 à 60° selon la norme NF EN ISO 2813.
Aspect du produit sec	: Satiné moyen.
Conformité aux spécifications	: Etiquetage environnemental : A+ * Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faible émission) à C (fortes émissions).
Teintes	: Blanc/Base W pour réalisation des teintes pastel à claires avec le système à teinter LEVIS.
Outils	: Brosse synthétique pour phase aqueuse, rouleau polyamide texturé 12 mm.





Nettoyage des outils	: Eau, immédiatement après emploi.
Dilution	: Prêt à l'emploi – Sur fond brut : 10 % d'eau en première couche.
Temps de séchage à 23°C et 50 % H.R.	: Hors poussières : 30 mn – Recouvrable : 6 heures – Circulable : 48 heures pour un trafic piétonnier et 5 jours pour un durcissement à cœur.
C.O.V.	: Valeur limite UE pour ce produit (cat.A/i) : 140 g/l. Ce produit contient au maximum 40 g/l de C.O.V.
Conservation	: Conserver en emballage d'origine non entamé à l'abri du gel et des très fortes températures
Conditions d'application	: En travaux extérieurs, la température ambiante devra être comprise entre + 5°C et + 35°C et l'hygrométrie ne devra pas être supérieure à 80 % d'humidité relative. En travaux intérieurs, la température devra être comprise entre + 8°C et + 35°C, et l'hygrométrie devra être inférieure à 70 % d'humidité relative. - Doit être déposé – Ne pas tirer.
Sécurité	: Voir la fiche de données de sécurité et indications réglementaires sur l'emballage. Renseignements disponibles et obtention de la fiche de données de sécurité par internet www.quickfds.com (fournisseur Akzo Nobel – puis sélectionner Akzo Nobel Decorative Paints Deco France S.A.).

Mise en œuvre

Les supports, travaux préparatoires et les conditions de mise en œuvre seront en conformité avec les prescriptions de la norme NF P 74-203 (référence NF DTU 59-3).

S'assurer de la siccité, de l'absence d'humidité ascensionnelle et de la bonne cohésion du sol. Éliminer les taches de graisse à l'aide de diluant synthétique. Traiter les surfaces encrassées et/ou présentant de la laitance, ou insuffisamment rugueuses, par voie chimique ou mécanique.

Sur fonds bruts : utiliser impérativement en première couche **FLOOR REGULAR** dilué à 10 % d'eau. Recouvrir au **FLOOR REGULAR** après 24 heures minimum et 48 heures maximum.

Anciennes peintures : éliminer les parties de faible adhérence par grattage, brossage. Nettoyer la surface à l'aide de diluant synthétique. Dépolir les anciennes peintures ou utiliser en première couche **SPECIAL PRIMER** (intérieur uniquement). En cas d'anciennes peintures en trop mauvais état, prévoir un grenailage de la surface.

En extérieur, traiter les surfaces atteintes de micro-organismes à l'aide A l'aide d'une solution anticryptogamique selon les prescriptions du fabricant.

Les traitements tels que le ponçage, le brûlage etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé, si possible. Travailler dans des zones bien ventilées. Porter un équipement de protection personnel adéquat.





EXEMPLES DE TRAVAUX NEUFS

- Ciment, béton : appliquer 1 couche de **FLOOR REGULAR** dilué à 10 % d'eau + 2 couches de **FLOOR REGULAR** (pur)
- Bois brut : 1 couche de **LEVIS PRIMER BOIS** + 2 couches de **FLOOR REGULAR**.

EXEMPLES DE TRAVAUX DE RENOVATION (SUR ANCIENNES PEINTURES)

Après dépolissage, appliquer 2 couches de **FLOOR REGULAR**.

Sur peintures brillantes ou très dures (époxy, polyuréthane, etc.), appliquer une couche de **SPECIAL PRIMER*** puis 2 couches de **FLOOR REGULAR**.

CONSEILS UTILES

- Le séchage complet d'une chape neuve est de plus ou moins 3 mois. Il est impératif de s'assurer que son humidité est inférieure ou égale à 4 % (test à l'aide de feuille de polyéthylène – NF P 74-203 –NF DTU 59-3).
- En présence d'agent de cure du béton ou couche superficielle, celle-ci devra être éliminée par action mécanique.
- En cas de doute sur la nature des anciens fonds ou de sol teinté ou traité dans la masse, faire systématiquement un essai préalable sur 1 m² avec le **FLOOR REGULAR** ou **SPECIAL PRIMER***. En cas de résultat insuffisant du test d'adhérence par quadrillage, après 7 jours de séchage, prévoir une préparation de surface mécanique pour obtenir une rugosité suffisante.

*Intérieur uniquement

La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds du chantier à mettre en peinture. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

Version 5 – Août 2019



UNE MARQUE DE
AkzoNobel

Akzo Nobel Decorative Paints France
Z.I. Les Bas Prés - C.S. 70113
60761 Montataire Cedex France
Tél. : 0 806 807 001

www.levispeintures.com - www.maitre-en-couleur.com – www.wiki-peinture.com

